



Titre de séjour (aps) expiré et pas de reponse depuis 7 mois

Par **Prairie**, le **20/04/2016** à **09:10**

Bonjour,

Je suis entrée en france depuis septembre 2012 sous le statut étudiant, j'ai eu mon diplome de m2 en octobre 2014 et pour rester en france et chercher un job , on m'a donné une aps valide de 1 an

(Jusqu'au 29/09/2015)(6 mois de la prefecture de 49 puis 6 mois de la prefecture de 07)

Je me suis mariée durant cette période, je suis tombée enceinte et j'ai accouché le 28/09/2015 en france (dans 92) alors j'ai déposé une demande d'admission exceptionnelle au séjour à la precture de nanterre et j'ai envoyé une lettre d'explication au prefet détaillant tout les changements de ma situation et les evenements passés sachant que mon marie n'est pas français (on est tt les 2 tunisiens)

Mon marie travaille en france en cdi depuis septembre 2015 (il a une carte sejour salarié et ma fille a eu son titre d'identite republicain)alors reste que moi qui atten encore la reponse de la precture depuis 7 mois

J'ai envoye plein de mails et j ai pas eu de reponse et je me sui déplacé pour chercher une reponse apres 6 mois on m a dit que le dossier n'etait pas suivi et qu'il y aura une relance d'urgence de mon dossier

Ce que je comprends pas est que cette relance a pris encore 1 mois et je n'ai pas eu encore de reponse

Alors est ce que vous avez une idee sur le delai de reponse pour une relance d'urgence??

Merci